

ANNONCES LÉGALES



Partenaire des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis presse & web
Profil acheteur Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com
Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

SAVOIE

Josée Raimond
>> 04 79 33 86 72
LD.Legales73@ledauphine.com

Catherine Vidal
Directrice Annonces Légales
Portable : 06 22 57 23 53
catherine.vidal@ledauphine.com
Laurent Gervasoni
Portable : 06 13 83 11 98
laurent.gervasoni@ledauphine.com

Procédures formalisées

SOCIÉTÉ DES TROIS VALLÉES

Avis de publicité

M. Pascal DE THIERSANT - Président du Directoire
Service Marchés Publics
110 rue de la Croisette - Courchevel 1850
73130 COURCHEVEL
mail : marchespublics@3v.com
web : http://www.3v.com/
Principales activités de l'entité adjudicatrice :
Autre - Transport par câbles ;
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 36 mois
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.
Objet : Fourniture de carburants et combustibles pour la Société des 3 Vallées

Classification CPV :
Principale 09134200 - Carburant diesel
Complémentaires : 09111300 - Combustibles fossiles
09134000 - Gasoils
09135000 - Mazout
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMG : OUI
Forme de la procédure : Ouvert en lots, où il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2
Lot N° 1 - Lot n°1 hydrocarbures - CPV 09132100
Hydrocarbures
Durée du marché : 36 mois.
Acceptation des variantes : Oui
Options : Non
Recommandations : Non
Lot N° 2 - Lot n°2 Bois de chauffage pellets - CPV 03413000
Bois de chauffage pellets
Durée du marché : 36 mois.
Acceptation des variantes : Non
Options : Non
Recommandations : Non
Conditions de participation
Marché réservé : NON
Critères d'attribution :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Remise des candidatures : 21/10/19 à 10h30 au plus tard
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Renseignements complémentaires :
La présente consultation est décomposée en 3 étapes distinctes :
1- La phase de candidature, où il est demandé à chaque candidat de présenter sa structure commerciale et ses capacités à répondre à cette consultation. Pas de remise d'offre à ce stade.
2- La phase d'offre de référence, il sera demandé à chaque candidat agréé de remettre une offre de référence, qui permettra de sélectionner les 3 attributaires de l'Accord-Cadre.
3- Au question, une consultation et mise en concurrence sera lancée (marché subséquent) auprès des attributaires sélectionnés.
Il s'agit d'un marché périodique : NON
Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE.
2 Pl. de Verdun, 38000 GRENOBLE
Tel : 04 76 42 30 00 ; web : grenoble.tribunal-administratif.fr/
Envoi à la publication le 03/10/19
Date d'envoi du présent avis au JOUE : 03/10/19
Les dépôts de pli doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.3v.com/marches-publics/

Marché n° : 2019-2
CRISTEVAL Habitat 1, place du forum, 73000 CHAMBERY
Montant HT : 100 500,00 Euros
Envoi le 07/10/19 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com

173153600

Divers

GRAND CHAMBERY

Appel à manifestation d'intérêt pour la signature d'une charte d'engagement dans le cadre du fonds Air/Bois

1) Autorité déléguée : GRAND CHAMBERY
106 allée des Blachères - 73020 Chambéry cedex
Tél. : 04 79 39 86 00 - Fax : 04 79 39 86 01
2) Objet du contrat : L'appel à manifestation d'intérêt vise à constituer une liste de professionnels partenaires du fonds Air/Bois de Grand Chambery. Les professionnels des poëles à bois intéressés par ce partenariat signeront une charte d'engagement dans le cadre du dispositif fonds Air/Bois.
3) Nature de la convention : Charte d'engagement assurant un partenariat entre la collectivité et les distributeurs de poëles à bois.
4) Pour pouvoir être partenaire, le professionnel devra accorder une remise qu'il expliquera à l'aide de l'annexe 1 de la charte.
5) Durée de la convention : 3 ans
6) Modalités de la consultation : Le dossier de consultation (charte d'engagement) sera envoyé par mail aux candidats sur demande écrite par courriel de leur part auprès de la Direction de la commande publique et des assurances (e-mail : stephane.lamini@grandchambery.fr)
7) Date limite de réception des candidatures :
Voir projet de décret 2019 à 11 heures.
La charte d'engagement devra être retournée par chaque candidat par voie postale avant cette date à : Grand Chambery
À l'attention du service Agriculture et aménagement durable
106 Allée des Blachères - CS 82618 - 73020 CHAMBERY CEDEX

AVIS

AVIS ADMINISTRATIFS

Le Préfet de la Savoie informe le public que par arrêté préfectoral du 5 octobre 2019, l'agrement pour le ramassage des huiles usagées sur le territoire du département de la Savoie a été renouvelé à la SAS FAURE Collecte d'Huiles.
Cet agrément est délivré par arrêté administratif du département de la Savoie, et pourra être consulté à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie.
732434200

Enquêtes publiques

COMMUNE DE CHAMBERY

Avis d'enquête publique unique
Projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Cassine

Par arrêté du 2 octobre 2019, le préfet de la Savoie a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique :
- préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Cassine,
- et portant sur la demande d'autorisation environnementale déposée au titre des articles L. 181-1 et suivants du code de l'environnement.
- création d'un axe principal d'entrée de ville, en parallèle de la voie ferrée, qui régénérera le chemin de Cassine vers le parking du pôle municipal et d'un maillage de voies secondaires complétant la desserte du quartier,
- création de logements collectifs et d'un habitat intermédiaire de caractère familial représentant un programme d'environ 200 logements,
- création de bâtiments tertiaires comportant 5000 m² de commerces et de services.
Le responsable du projet est M. le Président du syndicat mixte Chambéry Grand Lac Economie - 16 Avenue du Lac du Bourget - BP 204 - 73273 Le Bourget-du-Lac cedex. Les informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. Régis DORMOY, Directeur général de CCE au : 04 79 25 39 94.
L'enquête publique se déroulera en mairie de quartier centre-ville de Chambéry (45, place Grenette), siège de l'enquête et en mairie de quartier des Hauts de Chambéry (1, place du Forum) pendant 32 jours du lundi 28 octobre 2019 à 8h30 au jeudi 28 novembre 2019 jusqu'à 17h sauf jours fériés.
Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique comportant chacun notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale ainsi que le registre unique de feuilles non notables, copies et paraphes par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de quartier centre-ville de Chambéry (45, place Grenette) et en mairie de quartier des Hauts de Chambéry (1, place du Forum) afin que le public puisse en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture au public des mairies suivantes :
- en mairie de quartier centre-ville de Chambéry, siège de l'enquête :
o le lundi de 13h30 à 17h30,
o le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
o le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
o le jeudi de 8h30 à 12h,
o le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
o le samedi de 9h à 11h30
- en mairie de quartier des Hauts de Chambéry :
o le lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Ce dossier d'enquête pourra en outre être consulté sur les sites internet suivants
http://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

http://www.registre-dematerialise.fr/1681

Par ailleurs, un accès gratuit de ce dossier sera garanti par un poste informatique disponible en mairie de quartier centre-ville de Chambéry (45, place Grenette) pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public indiques ci-dessous.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête avant l'ouverture de l'enquête publique unique ou pendant celle-ci auprès de la préfecture de la Savoie (Service de la coordination des politiques publiques - Pôle Exposition).
M. Thierry Avenengo-Dalberto, architecte, ingénieur, expert énergétique est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Celui-ci se tiendra à la disposition du public de recueillir ses observations et propositions écrites et orales dans les conditions suivantes :
- en mairie de quartier centre-ville de Chambéry (45 place Grenette)
o le jeudi 31 octobre 2019 de 9h à 12h,
o le vendredi 15 novembre 2019 de 14h à 17h,
o le samedi 23 novembre 2019 de 14h à 17h
- en mairie de quartier des Hauts de Chambéry (1, place du Forum)
o le mardi 5 novembre 2019 de 14h à 17h,
o le mercredi 20 novembre 2019 de 14h à 17h.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :
- sur le registre dématérialisé, ouvert à cet effet, à l'adresse suivante à partir du lundi 28 octobre 2019 à 8h30 et jusqu'au jeudi 28 novembre 2019 à 17h :
https://www.registre-dematerialise.fr/1681
- sur le registre d'enquête papier en mairie de quartier centre-ville de Chambéry (45, place Grenette) et en mairie de quartier des Hauts de Chambéry aux jours et heures indiqués ci-dessous.
Les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire enquêteur :
- par courrier électronique à partir du mardi 28 octobre 2019 à 8h30 et jusqu'au jeudi novembre 2019 à 17h, à l'adresse suivante : enquête-publicite-1681@registre-dematerialise.fr
- ou par voie postale à partir du lundi 28 octobre 2019 et jusqu'au jeudi 28 novembre 2019 à l'adresse suivante : Enquête publique DUP / Autorisation environnementale - Aménagement de la ZAC de la Cassine
À l'attention de M. le commissaire enquêteur
Mairie de Chambéry quartier centre-ville - 45, place Grenette - 73000 Chambéry.
Les observations et propositions du public, transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé pendant toute la durée de l'enquête.
Les observations et propositions du public, transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites sont consultables en mairie de quartier centre-ville de Chambéry, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures indiqués ci-dessous.
Les observations et propositions du public sont consultables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête.
Le conseil municipal de la commune de Chambéry, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Grand Chambéry et le conseil syndical du syndicat mixte Chambéry Grand Lac Economie (CGLE) seront appelés à donner leur avis motivé sur le projet, dès l'ouverture de l'enquête, et au plus tard dans les quatre jours suivant la clôture de l'enquête.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de quartier centre-ville de Chambéry (45, place Grenette), en mairie de quartier des Hauts de Chambéry, à la préfecture de la Savoie (Service de la coordination des politiques publiques - Pôle Exposition), à la direction départementale des Territoires (Service Environnement, Eau et Forêts) et sur le site internet des services de l'Etat en Savoie :
http://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Au terme de l'enquête, le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour prendre la décision déclarant d'utilité publique le projet et la décision d'autorisation environnementale.
Le présent avis est mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat en Savoie :
http://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques).
732010000

COMMUNE DE NANCES (SAVOIE)

Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté n° 2019-10-01 du 7 octobre 2019, le maire de la commune de Nances a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU) pour mettre à jour un document approuvé en 2003 et modifié en 2007 et intégrer les évolutions réglementaires les plus récentes.
La commune de Nances se situe sur le territoire de la commune M. Alexandre FAUGE, est responsable de la révision du PLU de Nances. Son siège administratif est situé à la mairie, 1616 route de Châtel, 73470 Nances.
À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le PLU, éventuellement modifié, pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.
A cet effet, le président du tribunal administratif de Grenoble, par ordonnance du 2 octobre 2019, a désigné M. Patrick MOUSSU en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera en mairie de Nances, 1616 route de Châtel, 73470 Nances, du mardi 29 octobre 2019 au mercredi 27 novembre 2019 inclus, soit pendant 30 jours.
M. le Commissaire enquêteur recevra le public les :
- jeudi 31 octobre 2019 de 9 h à 12 h
- samedi 9 novembre 2019 de 9 h à 12 h
- samedi 16 novembre 2019 de 9 h à 12 h
- samedi 23 novembre 2019 de 9 h à 12 h.
Le dossier d'enquête pourra être consulté :
- sur le site officiel de la commune : www.nances.fr ;
- en mairie de Nances aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur un ordinateur public à disposition du public au programme Nances dans ses mêmes créneaux horaires.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :
- soit sur le registre d'enquête,
- soit par courrier électronique, avec la mention : Objet : PLU ; la mairie de Nances 1616 route de Châtel, 73470 Nances, à l'attention de M. Patrick MOUSSU commissaire enquêteur ;
- soit par courrier électronique à eplur@nances.fr ; gmail.com.
Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :
- les délibérations et PV d'engagement de la procédure et d'ouverture de l'enquête publique,
- le bilan de la concertation,
- le résumé non technique.
Le projet de PLU arrêté,
- les avis émis par les personnes publiques associées sur le projet de PLU, notamment les avis de l'autorité environnementale et de la CGLE,
- la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet, plan ou programme considéré, ainsi que la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et les autorités compétentes pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation.
- la désignation du commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Grenoble,
- la publicité faite pour l'enquête publique dont les avis dans la presse régionale.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Nances et à la préfecture de Savoie aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de la décision de l'enquête publique.
Des la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande, adresser au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.
A Nances, le 7 octobre 2019
Le Maire, Alexandre FAUGE
732019300

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE FRETERIVE

Avis d'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté municipal en date du 30/09/2019, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du PLU de FRETERIVE. Les principales caractéristiques du projet de PLU sont : la définition document d'urbanisme adaptée à la nature rurale de FRETERIVE, permettant d'assurer les besoins en logements, dans le respect de la structure en hameaux de la commune de l'exploitation agricole, de l'environnement et des paysages, en intégrant les risques naturels.
Cette enquête se déroulera du 25 octobre 2019 au 29 novembre 2019, soit pendant 35 jours.
Mme MACON Sophie, sans profession, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par M le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.
Le projet de PLU arrêté sera tenu à la disposition du public en mairie, 206 route du lac, 73250 FRETERIVE, aux jours et heures d'ouverture accompagnées du registre d'enquête.
Mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 / Jeudi de 16h30 à 19h00
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre. Les observations pourront également être adressées par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de FRETERIVE ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete.publique.freterive@gmail.com
Pendant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra en mairie à la disposition du public pour recevoir les déclarations et observations les :
Samedi 28 octobre de 9h à 12h
Mardi 5 novembre de 9h à 12h
Samedi 16 novembre de 9h à 12h
Vendredi 29 novembre de 9h à 12h
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès réception en mairie de FRETERIVE.
À l'issue de cette enquête publique et après éventuelles modifications pour tenir compte des résultats de l'enquête et des avis des personnes publiques associées et consultées, la décision pouvant être adoptée sera l'approbation de la révision du PLU par le Conseil Municipal.
La personne responsable du projet est Madame le Maire de FRETERIVE. Toutes les informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Mme le Maire ou de M. Reverdy.
717229800

VIES DES SOCIÉTÉS

Modifications statutaires

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

Madame BELHADJ Perrine, née le 03/07/2000 à ANNEY (Hauts-Savoie), demeurant 3 rue Alfred Garret 73100 AIX-LES-BAINS (Savoie), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux afin de s'appeler à l'avenir LEROY.
Pour avis
731315700

CHANGEMENT DE GERANT

Dénomination : Le Vernay en Savoie
Statut au capital de 35 839 euros
Siège social : 635 chemin du Vernay 73240 Saint-Maurice-de-Rothois
N° RCS : 809 722 198
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30/09/2019, les associés ont pris note de la démission de son poste de gérant de RÉVEL Vanessa, demeurant 153 rue El Caillat 73130 BONNEVILLE, et nommé en remplacement REBEL Karine, demeurant 39 rue Gitteron 38170 SEYSSINET-PARISET, et ce, à compter du 10/10/2019 sans limitation de durée.
Les formalités seront effectuées au RCS de Chambéry.
731315700

Divers

CRÊCHE BAOBAB

SAS au capital de 5.000 €
Siège : 129 Allée promenade des bords du lac
73100 AIX LES BAINS
831534235 RCS de CHAMBERY

Par AGE du 07/10/2019, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donne quitus au liquidateur : Stéphanie SERTOUR demeurant 129 allée promenade des bords du lac 73100 AIX LES BAINS pour sa gestion, la désignation de son mandat et constate la clôture définitive de la liquidation à compter du 08/10/2019.

CRÊCHE BOEBE

SASU au capital de 5.000 €
Siège : 129 Allée promenade des bords du lac
73100 AIX LES BAINS
829051473 RCS de CHAMBERY

Par AGE du 07/10/2019, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donne quitus au liquidateur : Stéphanie SERTOUR demeurant 129 allée promenade des bords du lac 73100 AIX LES BAINS pour sa gestion, la désignation de son mandat et constate la clôture définitive de la liquidation à compter du 08/10/2019.

Divers

CRÊCHE BOEBE

SASU au capital de 5.000 €
Siège : 129 Allée promenade des bords du lac
73100 AIX LES BAINS
829051473 RCS de CHAMBERY

Par AGE du 07/10/2019, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donne quitus au liquidateur : Stéphanie SERTOUR demeurant 129 allée promenade des bords du lac 73100 AIX LES BAINS pour sa gestion, la désignation de son mandat et constate la clôture définitive de la liquidation à compter du 08/10/2019.